

Brilliant II QPCR Master Mix 10-pack, Part Number 600815

## Section 1. Identification

**Identificateur de produit** : Brilliant II QPCR Master Mix 10-pack, Part Number 600815  
**Réf. (kit chimique)** : 600815  
**Référence** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix 600804-51  
 Reference Dye 600530-53

### Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

**Utilisations identifiées** :  Réactif analytique.  
 Brilliant II QPCR Master Mix 20 x 2.5 ml  
 Reference Dye 0.1 ml (100 µl 1 mM)

**Fournisseur/Fabricant** : Agilent Technologies, Inc.  
 5301 Stevens Creek Blvd  
 Santa Clara, CA 95051, USA  
 800-227-9770

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)** : CHEMTREC®: 1-800-424-9300

## Section 2. Identification des dangers

### Classement de la substance ou du mélange

Brilliant II QPCR Master Mix  
 H320

IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

### Éléments d'étiquetage SGH

**Mention d'avertissement** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix Attention  
 Reference Dye Pas de mention de danger.  
**Mentions de danger** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix H320 - Provoque une irritation des yeux.  
 Reference Dye Aucun effet important ou danger critique connu.

### Conseils de prudence

**Prévention** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix Non applicable.  
 Reference Dye Non applicable.  
**Intervention** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 Reference Dye P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.  
**Stockage** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix Non applicable.  
 Reference Dye Non applicable.

## Section 2. Identification des dangers

<b>Élimination</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Non applicable.
	Reference Dye	Non applicable.
<b>Éléments d'une étiquette complémentaire</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Aucun connu.
	Reference Dye	Aucun connu.
<b>Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Aucun connu.
	Reference Dye	Aucun connu.

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

<b>Substance/préparation</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Mélange
	Reference Dye	Mélange

Nom des ingrédients	Synonymes	% (p/p)	Numéro CAS
<b>2X Brilliant II QPCR Master Mix</b>			
Glycérol	Glycerol	≥10 - ≤30	56-81-5
Chlorure de magnésium	Magnesium chloride	≥0.1 - ≤1	7786-30-3
Polyoxyéthylène octyl éther phénylique	Triton X-100	≤0.1	9002-93-1
<b>Reference Dye</b>			
Clorure de potassium	Potassium Chloride	≥1 - ≤5	7447-40-7

Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## Section 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

<b>Contact avec les yeux</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
	Reference Dye	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant

## Section 4. Premiers soins

	Reference Dye	secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
<b>Contact avec la peau</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
	Reference Dye	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Ingestion</b>	: <del>2</del> X Brilliant II QPCR Master Mix	Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
	Reference Dye	Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Provoque une irritation des yeux.
	Reference Dye	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Inhalation</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Reference Dye	Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 4. Premiers soins

<b>Contact avec la peau</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

### Signes/symptômes de surexposition

<b>Contact avec les yeux</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmolement rougeur Aucune donnée spécifique.
<b>Inhalation</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

<b>Note au médecin traitant</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
<b>Traitements particuliers</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.
<b>Protection des sauveteurs</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Aucun connu. Aucun connu.

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Dangers spécifiques du produit</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix  Reference Dye	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.  Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
<b>Produit de décomposition thermique dangereux</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix  Reference Dye	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés oxyde/oxydes de métal
<b>Mesures spéciales de protection pour les pompiers</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix  Reference Dye	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.  En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix  Reference Dye	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive. Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

<b>Pour le personnel non affecté aux urgences</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix  Reference Dye	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.  Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
---	--	--

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Intervenants en cas d'urgence</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ». Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
	Reference Dye	
<b>Précautions environnementales</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
	Reference Dye	

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
	Reference Dye	

## Section 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

<b>Mesures de protection</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient). Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	Reference Dye	

## Section 7. Manutention et stockage

### Conseils sur l'hygiène générale au travail

: 2X Brilliant II QPCR Master Mix

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Reference Dye

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

: 2X Brilliant II QPCR Master Mix

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Reference Dye

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### [Paramètres de contrôle](#)

### [Limites d'exposition professionnelle](#)

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
<b>2X Brilliant II QPCR Master Mix</b> Glycérol	<b>CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).</b> OEL: 10 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: Brouillard <b>CA Québec Provincial (Canada, 6/2022).</b> VEMP: 10 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: brouillards <b>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).</b> STEL: 20 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. Forme: Brouillard TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: Brouillard <b>CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2023).</b> TWA: 3 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: respirable mist TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: total mist

### Indices d'exposition biologique

Aucun index d'exposition connu.

- Contrôles d'ingénierie appropriés** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Protection oculaire/ faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
- Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.



## Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Nom des ingrédients	Pression de vapeur à 20 °C			Pression de vapeur à 50 °C		
	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
<b>2X Brilliant II QPCR Master Mix</b>						
eau	17.5	2.3	-	92.258	12.3	-
Glycérol	0.000075	0.00001	-	0.0025	0.00033	-
<b>Reference Dye</b>						
eau	17.5	2.3	-	92.258	12.3	-

**Densité de vapeur relative** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.

**Densité relative** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.

**Solubilité** :

Médias	Résultat
<b>2X Brilliant II QPCR Master Mix</b> l'eau	Soluble
<b>Reference Dye</b> l'eau	Soluble

**Coefficient de partage n-octanol/eau** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix Non applicable.  
Reference Dye Non applicable.

**Température d'auto-inflammation** :

Nom des ingrédients	°C	°F	Méthode
<b>2X Brilliant II QPCR Master Mix</b>			
Glycérol	370	698	-

**Température de décomposition** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.

**Viscosité** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix Non disponible.  
Reference Dye Non disponible.

### Caractéristiques des particules

**Taille médiane des particules** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix Non applicable.  
Reference Dye Non applicable.

## Section 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients. Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
<b>Stabilité chimique</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Le produit est stable. Le produit est stable.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>Conditions à éviter</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Matériaux incompatibles</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes. Peut réagir ou être incompatible avec des matières oxydantes.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix Reference Dye	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## Section 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
<b>2X Brilliant II QPCR Master Mix</b> Glycérol Chlorure de magnésium	DL50 Orale	Rat	12600 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Rat - Mâle, Femelle	>2000 mg/kg	-
Polyoxyéthylène octyl éther phénylique	DL50 Orale	Rat	2800 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1800 mg/kg	-
<b>Reference Dye</b> Clorure de potassium	DL50 Orale	Rat	2600 mg/kg	-

#### Irritation/Corrosion

## Section 11. Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
<input checked="" type="checkbox"/> 2X Brilliant II QPCR Master Mix Glycérol	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
Polyoxyéthylène octyl éther phénylique	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 uL	-
<b>Reference Dye</b> Clorure de potassium	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-

### Sensibilisation

Non disponible.

### Mutagénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Cancérogénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Tératogénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

**Renseignements sur les voies d'exposition probables** :  2X Brilliant II QPCR Master Mix  
Reference Dye  
Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation, Yeux.  
Non disponible.

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix  
Reference Dye  
Provoque une irritation des yeux.  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Inhalation** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix  
Reference Dye  
Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Contact avec la peau** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix  
Reference Dye  
Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Ingestion** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix  
Reference Dye  
Aucun effet important ou danger critique connu.  
Aucun effet important ou danger critique connu.

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

## Section 11. Données toxicologiques

<b>Contact avec les yeux</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmoiement rougeur
	Reference Dye	Aucune donnée spécifique.
<b>Inhalation</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Aucune donnée spécifique.
	Reference Dye	Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Aucune donnée spécifique.
	Reference Dye	Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: 2X Brilliant II QPCR Master Mix	Aucune donnée spécifique.
	Reference Dye	Aucune donnée spécifique.

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Exposition de longue durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Effets chroniques potentiels sur la santé

**Généralités** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix  
Reference Dye  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Cancérogénicité** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix  
Reference Dye  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Mutagénicité** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix  
Reference Dye  
Aucun effet important ou danger critique connu.

**Toxicité pour la reproduction** : 2X Brilliant II QPCR Master Mix  
Reference Dye  
Aucun effet important ou danger critique connu.

### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
<b>2X Brilliant II QPCR Master Mix</b>					
Glycérol	12600	N/A	N/A	N/A	N/A
Chlorure de magnésium	2800	2500	N/A	N/A	N/A
Polyoxyéthylène octyl éther phénylique	1800	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>Reference Dye</b>					
Reference Dye	70270.3	N/A	N/A	N/A	N/A

## Section 11. Données toxicologiques

Clorure de potassium	2600	N/A	N/A	N/A	N/A
----------------------	------	-----	-----	-----	-----

## Section 12. Données écologiques

### Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition	
<b>2X Brilliant II QPCR Master Mix</b> Glycérol Chlorure de magnésium	Aiguë CL50 54000 mg/l Eau douce	Poisson - <i>Oncorhynchus mykiss</i>	96 heures	
	Aiguë CE50 >100 mg/l Eau douce	Algues - <i>Desmodesmus subspicatus</i>	72 heures	
	Aiguë CE50 180000 µg/l Eau douce	Crustacés - <i>Eudiaptomus padanus ssp. padanus</i> - Adulte	48 heures	
	Aiguë CI50 6.8 mg/l Eau douce	Plantes aquatiques - <i>Lemna aequinoctialis</i>	96 heures	
	Aiguë CL50 32000 µg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia hyalina</i> - Adulte	48 heures	
	Aiguë CL50 2120 mg/l Eau douce	Poisson - <i>Pimephales promelas</i>	96 heures	
	Aiguë NOEC 100 mg/l Eau douce	Algues - <i>Desmodesmus subspicatus</i>	72 heures	
	Chronique NOEC 0.1 mg/l Eau douce	Poisson - <i>Cyprinus carpio</i>	35 jours	
	Aiguë CL50 5.85 mg/l Eau douce	Crustacés - <i>Ceriodaphnia rigaudi</i> - Néonate	48 heures	
	Aiguë CL50 11.2 mg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Néonate	48 heures	
Polyoxyéthylène octyl éther phénylique	Aiguë CL50 4500 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Pimephales promelas</i>	96 heures	
	Chronique NOEC 0.004 mg/l Eau douce	Poisson - <i>Gambusia holbrooki</i>	28 jours	
	<b>Reference Dye</b> Clorure de potassium	Aiguë CE50 9.24 g/L Eau douce	Algues - <i>Desmodesmus subspicatus</i>	72 heures
		Aiguë CE50 1337000 µg/l Eau douce	Algues - <i>Navicula seminulum</i>	96 heures
Aiguë CL50 9.68 mg/l Eau douce		Crustacés - <i>Pseudosida ramosa</i> - Néonate	48 heures	
Aiguë CL50 93000 µg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures		
	Aiguë CL50 509.65 mg/l Eau douce	Poisson - <i>Danio rerio</i>	96 heures	

### Persistence et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
<b>2X Brilliant II QPCR Master Mix</b> Glycérol	301D Biodégradabilité facile - Essai en flacon fermé	93 % - 30 jours	-	-

## Section 12. Données écologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
<b>2X Brilliant II QPCR Master Mix</b> Polyoxyéthylène octyl éther phénylique	-	-	Facilement
<b>Reference Dye</b> Clorure de potassium	-	-	Facilement

### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogK <sub>ow</sub>	FBC	Potentiel
<b>2X Brilliant II QPCR Master Mix</b> Glycérol	-1.76	-	Faible
Polyoxyéthylène octyl éther phénylique	4.86	-	Élevée
<b>Reference Dye</b> Clorure de potassium	-0.46	-	Faible

### Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.

**Autres effets nocifs** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## Section 14. Informations relatives au transport

**TDG / IMDG / IATA** : Non réglementé.

**Protections spéciales pour l'utilisateur** : **Transport dans les locaux de l'utilisateur** : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

## Section 14. Informations relatives au transport

**Transport en vrac aux termes des instruments IMO** : Non disponible.

## Section 15. Informations sur la réglementation

### Listes canadiennes

**INRP canadien** : Aucun des composants n'est répertorié.

**Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)** : Aucun des composants n'est répertorié.

### Réglementations Internationales

#### Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

#### Protocole de Montréal

Non inscrit.

#### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

#### Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

#### Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

### Liste d'inventaire

**Canada** : Indéterminé.

**États-Unis** : Indéterminé.

## Section 16. Autres informations

### Historique

**Date d'édition/Date de révision** : 04/29/2024

**Date de publication précédente** : 03/29/2021

**Version** : 6

**Légende des abréviations** : ETA = Estimation de la toxicité aiguë  
FBC = Facteur de bioconcentration  
SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
RPD = Règlement sur les produits dangereux  
IATA = Association international du transport aérien  
CVI = conteneurs en vrac intermédiaires  
code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses  
LogK<sub>ow</sub> = coefficient de partage octanol/eau  
MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)  
N/A = Non disponible  
NU = Nations Unies

### Procédure utilisée pour préparer la classification

## Section 16. Autres informations

Classification	Justification
2X Brilliant II QPCR Master Mix IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B	Méthode de calcul

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### [Avis au lecteur](#)

**Déni de responsabilité:** Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.